

RÉUNION DU 25 MARS 2010

L'an deux mil dix, le vingt cinq mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNÉ, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GRIMAUD, Maire.

Étaient présents : MM. : Grimaud, Mmes Das Neves L, Blain C., MM. Marchand, Roquet, Allain, Lafréchoux, Barré, Colin, Mme Delagrange M., Mme Bouyer G.

Étaient absents : MM. : Sicard, Vaillier, Mézil.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice : 14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2010

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Madame Carole BLAIN a été élue secrétaire de séance.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Après lecture du compte administratif, Monsieur le Maire se retire. Il est procédé à l'élection du Président de séance. Madame Lidia DAS NEVES est élue.

Le Conseil Municipal vote de compte administratif de l'exercice 2009 et arrête ainsi les comptes :

		INVESTISSEMENT	
<u>Dépenses</u>	prévu	393 391.10 €	
	réalisé :	253 949.10 €	
	reste à réaliser :	75 380.15 €	
<u>Recettes</u>	prévu	393 391.10 €	
	réalisé :	211 047.74 €	
	reste à réaliser :	0.00 €	
		FONCTIONNEMENT	
<u>Dépenses</u>	prévu	1 030 616.65 €	
	réalisé :	711 476.31 €	
	reste à réaliser :	0.00 €	
<u>Recettes</u>	prévu	1 030 616.65 €	
	réalisé :	1 140 753.45 €	
	reste à réaliser :	0.00 €	
		RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	
Investissement :		- 42 901.36 €	
Fonctionnement :		429 277.14 €	
Résultat global :		386 375.78 €	

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2009

Après lecture du compte administratif, Monsieur le Maire se retire. Il est procédé à l'élection du Président de séance. Madame Lidia DAS NEVES est élue.

Le Conseil Municipal vote de compte administratif de l'exercice 2009 et arrête ainsi les comptes :

		INVESTISSEMENT	
<u>Dépenses</u>	prévu	281 354.15 €	
	réalisé :	21 531.94 €	
	reste à réaliser :	44 670.20 €	
<u>Recettes</u>	prévu	281 354.15 €	
	réalisé :	29 025.79 €	
	reste à réaliser :	0.00 €	
		FONCTIONNEMENT	
<u>Dépenses</u>	prévu	28 909.25 €	
	réalisé :	19 356.80 €	
	reste à réaliser :	0.00 €	

<u>Recettes</u> prévu	28 909.25 €
réalisé :	17 908.75 €
reste à réaliser :	0.00 €
RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	
Investissement :	7 493.85 €
Fonctionnement :	-1 448.05 €
Résultat global :	6 045.80 €

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF CAISSE DES ÉCOLES 2009

Après lecture du compte administratif, Monsieur le Maire se retire. Il est procédé à l'élection du Président de séance. Madame Carole BLAIN est élue.

Le Bureau de la Caisse des Écoles vote de compte administratif de l'exercice 2009 et arrête ainsi les comptes :

FONCTIONNEMENT	
<u>Dépenses</u> prévu	918.40 €
réalisé :	628.59 €
reste à réaliser :	0.00 €
<u>Recettes</u> prévu	918.40 €
réalisé :	918.40 €
reste à réaliser :	0.00 €
RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	
Investissement :	0.00 €
Fonctionnement :	289.81 €
Résultat global :	289.81 €

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2009

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote le compte de gestion 2009, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2009

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote le compte de gestion 2009, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION CAISSE DES ÉCOLES 2009

Monsieur le Président expose aux membres du Bureau de la Caisse des Écoles que le compte de gestion est établi par Madame le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, Le Bureau de la Caisse des Écoles, à l'unanimité des membres présents, vote le compte de gestion 2009, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2009

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian GRIMAUD, Maire. Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 le 25 mars 2010, sous la présidence de Madame Lidia DAS NEVES.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 103 129.49 €
- Un excédent reporté de : 326 147.65 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 429 277.14 €

- Un déficit d'investissement de : 42 901.36 €
- Un déficit des restes à réaliser de : 75 380.15 €

Soit un besoin de financement de : 118 281.51 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2009 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2009 : EXCEDENT	429 277.14 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	118 281.51 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	310 995.63 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	42 901.36 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS ASSAINISSEMENT 2009

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian GRIMAUD, Maire. Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 le 25 mars 2010, sous la présidence de Madame Lidia DAS NEVES.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 7 188.33 €
- Un excédent reporté de : 5 740.28 €

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 1 448.05 €

- Un excédent d'investissement de : 7 493.85 €
- Un déficit des restes à réaliser de : 44 670.20 €

Soit un besoin de financement de : 37 176.35 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2009 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2009 : DÉFICIT	1 448.05 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	0.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCÉDENT	7 493.85 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS CAISSE DES ÉCOLES 2009

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian GRIMAUD, Maire. Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 le 25 mars 2010, sous la présidence de Madame Carole BLAIN.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 628.59 €
- Un excédent reporté de : 918.40 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 289.81 €

Soit un besoin de financement de : 0.00 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2009 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2009 : EXCÉDENT	289.81 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00 €
RÉSULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	289.81 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre tous les membres présents